

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AOUT 2018

L'an deux mil dix-huit, le seize août à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de Cressanges se sont réunis au nombre de dix sous la présidence de Madame Marie-Françoise LACARIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. BILLY Brigitte, BOUGAREL Rémy, CLUZEL Damien, LACARIN Marie-Françoise, LASCAUX Sébastien, POTEAUX Maryse, RIBIER Jean-Charles, ROCHELOIS Chantal, SERGERE Maryline, THERON Andrée.

Etaient représentés : MM. GARNIER Jean-Philippe, GONET Michel, MARTIN David.

Etaient absents : M. CUVELIER Bernard et M. RIBIER Nicolas

Secrétaire de séance : M. CLUZEL Damien

Date de la convocation : 11 août 2018.

La lecture du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal est réalisée par Madame Chantal ROCHELOIS. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

43-2018 VOIRIE 2018

Monsieur Damien CLUZEL fait part à l'assemblée que trois routes communales vont être reprises :

- VC 37 Le Plaix,
- VC 4 Les Savions,
- VC 45 Les Moussets.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Les trois critères retenus étaient le prix (45 %), les compétences (10 %) et valeurs techniques (45 %). Une négociation a été engagée avec les deux entreprises les mieux notées à l'ouverture des plis.

Entreprises	Première proposition HT	Proposition finale HT	Note
Centre voirie	154 320.50 €	149 580.50 €	8.33/10
Siorat	126 156.50 €	124 572.50 €	10/10
Eiffage	149 746.50 €	149 746.50 €	8.32/10

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de suivre la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise SIORAT pour un montant de 124 572.50 €. La tranche ferme et la tranche conditionnelle seront réalisées en même temps.

Il a été demandé à l'entreprise Siorat de chiffrer une partie du chemin du Plaix, qui n'avait pas été prévue initialement dans le marché.

Il est prévu que les travaux débutent en septembre, pour un délai d'environ 3 semaines

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer le devis supplémentaire de l'entreprise SIORAT.

44-2018 AQUISITION MINIBUS

Monsieur Damien CLUZEL expose les devis de trois concessionnaires :

Concessionnaires	Proposition initiale HT	Proposition finale HT
Citroën	25 458 €	20 950 €
Peugeot	25 458 €	19 891.66 €
Renault	27 250 €	20 724.51€

Il est demandé de vérifier les garanties.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de valider le devis de Peugeot pour le minibus (modèle long) à 19 891.66 € HT.

Il est précisé qu'une subvention de 3 000 € a été accordée par la MSA et qu'un dossier avait été déposé auprès de la CAF (commission en octobre).

45-2018 ACHAT DE TERRAIN

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les démarches engagées dans le cadre de l'achat de foncier tel que prévu.

Il a été procédé au bornage des parcelles concernées situées en proximité de l'Accueil de Loisirs route de Treban, appartenant à Madame DA-RE, par le géomètre-expert M. KAUFFMANN.

L'achat porte sur les parcelles AE 67, AE 267, AE 315c, AE 316b, soit une surface de 5013 m², au prix de 3.50€/m², soit un coût total de 17 545.50 €.

Il faudra ajouter une participation aux frais de géomètre de 300 €, ainsi que les frais de notaire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer l'acte de vente pour un montant de 17 545,50 € et d'engager les démarches nécessaires.

46-2018 EMPRUNT

Madame Maryline SERGERE dresse à l'assemblée une situation du budget de la commune à ce jour :

Dépenses d'investissement : 465 000 €
Recette d'investissement : 236 000 €
Reste à financer : 229 000 €
Excédent 2017 : 150 000 €
Besoin de financement: 79 000 €

Il est proposé de réaliser un emprunt à moyen terme pour 80 000 €, sur 12 ans ou 15 ans, ainsi que de négocier un emprunt à court terme de 180 000 €, qui ne sera activé qu'en cas de besoin.

Des demandes seront faites à plusieurs banques.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de négocier un emprunt de 80 000 € à moyen terme et un de 180 000 € à court terme et autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

47-2018 APPEL A PROJET WIFI 4 EU

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal l'Appel à Projets de la Commission européenne, en lien avec le ministère de la Cohésion des territoires, pour développer le wifi sur les territoires, intitulé WIFI4EU.

WIFI4EU vise à aider les communes et leurs regroupements à équiper leurs centres de services au public d'un accès wifi public, gratuit et limité dans sa durée d'utilisation. Ainsi, l'objectif est d'apporter aux habitants, touristes, étudiants, des points de connexion wifi gratuits dans des espaces publics et des lieux de services (type offices de tourisme, mairies, médiathèques, salles des fêtes, campings, plages...), mais aussi diffuser de l'information contextualisée et offrir des services, utiliser des données de connexion comme outil d'aide à la décision.

Doté de 20 millions d'euros, ce premier appel à projets (sur les 5 que contient le plan WIFI4EU) s'adresse à des entités publiques pour financer l'acquisition et l'installation des équipements. Ainsi, la commune ou l'EPCI qui présente un dossier pourra bénéficier d'un financement de 15k€ de l'Union européenne via un processus de « coupons ».

Madame le Maire précise que le premier appel à candidatures a été annulé. Le prochain appel à candidatures aura lieu à l'automne 2018. Il s'adresse aux :

- municipalités,
- entités agissant pour le compte des municipalités.

Au regard des projets et de la volonté de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, Madame le Maire propose que le dossier soit déposé par cet EPCI, en lieu et place de la commune.

Sur proposition de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de répondre à l'appel à projet WIFI4EU,
- de désigner M. le Président de la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais, dont la commune de Cressanges est adhérente, afin d'agir pour le compte de la commune pour cet appel à projets WIFI4EU.

48-2018 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire rappelle que Gérald TABUTIN était en immersion professionnelle sur la commune. Elle propose de verser une indemnité de 196 € brut.

Emmaüs souhaiterait déposer un point de collecte textile sur la commune. Les conseillers valident cette proposition et demande l'installation au même endroit que celui existant. Maryline SERGERE est chargée de contacter le SICTOM pour envisager cette installation.

Jean-Charles RIBIER rappelle que les deux écoles ont été regroupées Route de Tronget. Des travaux de peintures ont été réalisés par les agents. Il y aura 13 écoliers en maternelle et 21 au CM2. Une réunion de rentrée aura lieu le vendredi 31 août à 18h30 à la salle annexe.

Une commande de 25 chaises pour la classe de CM2 a été réalisée pour un montant de 999 € TTC. Le jury du Concours Emile Mâle a visité la médiathèque le 2 août. Une réponse sera donnée fin novembre.

Il a été signalé que le sens interdit Rue des Marchands était illisible, il sera donc changé.

L'installation des jeux et l'aménagement du sol du mini-stade ont été réalisés.

Séance levée à 22h10